

Information au Conseil de Communauté sur les décisions du Bureau du 5 octobre 2001 concernant la compétence habitat

Rapporteur : M. Le Président

1. Attribution d'une subvention pour la création de logements sociaux :
 - Habitat 25 : 10 PLA, 2 PLAI à Grandfontaine - 150 000
 - OP HLM de Besançon : 1 PLAI - rue du Tunnel à Besançon - 35 000 F
 - OP HLM de Besançon : 1 PLAI - rue de l'église à Morre - 35 000 F

2. Versement d'un montant de 10 166,65 F à Habitat et développement Local du Doubs dans le cadre de la convention du 21 mai 1997 : réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière d'une opération de création de logements sociaux nécessitant une acquisition dans le cadre du droit de préemption urbain. Etude sollicitée par la commune de Dannemarie sur Crète.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation de compétence.

Pour extrait conforme,

Le Président